

Chapitre 1.2 Introduction

Depuis quelques dizaines d'années, dix pays ont créé des programmes officiels de réinstallation de réfugiés. Huit autres ont récemment créé de nouveaux programmes de réinstallation ou sont en voie de le faire. De nombreux autres pays, comme la France et l'Allemagne, ont accepté ponctuellement de réinstaller des réfugiés pour pallier des crises humanitaires précises.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires de réinstallation dans ces pays reconnaissent que si la réinstallation doit être à la fois un instrument de protection internationale et une solution durable, elle ne se termine pas au moment de l'acceptation du réfugié en vue de sa réinstallation et de son transport sûr jusqu'au pays d'accueil.

Contrairement aux autres migrants, les réfugiés sont obligés de quitter leur pays d'origine. Leur départ se fait souvent à la hâte et sans planification, et beaucoup d'entre eux ont subi des privations et des traumatismes.

Le fait que des réfugiés aient survécu à ces événements témoigne de leurs capacités et de leur force. La grande majorité des réfugiés réinstallés mènent une vie productive dans la société d'accueil. Cependant, pour réaliser leur plein potentiel, ils auront besoin d'aide afin de surmonter les conséquences négatives de leurs expériences de réfugié et afin de refaire leur vie dans un nouveau pays. Les mesures visant à optimiser le potentiel d'intégration des réfugiés ont aussi des avantages pour les sociétés d'accueil.

Il importe toutefois que la réinstallation soit comprise comme un processus qui débute par l'identification et l'évaluation du candidat, qui se poursuit par l'accueil à l'arrivée dans le pays de réinstallation et qui comprend l'intégration à plus long terme dans la communauté d'accueil.

Tableau trois : Pays de réinstallation des réfugiés

Pays dotés de programmes établis de réinstallation de réfugiés

Australie
Canada
Danemark
États-Unis
Finlande
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Suède
Suisse

Pays dotés de nouveaux* programmes de réinstallation de réfugiés

Bénin
Brésil
Burkina Faso
Chili
Espagne
Irlande
Islande
Royaume-Uni

*Les pays dotés de nouveaux programmes de réinstallation sont ceux qui, même s'ils accueillent depuis longtemps des réfugiés à divers titres, sont en train de formaliser leurs programmes de réinstallation.



Le MANUEL DE RÉINSTALLATION énonce les politiques et les procédures du HCR en matière de réinstallation. Il est disponible sur le site Web du HCR.

L'objet du manuel

Le *Manuel de réinstallation* publié en 1997 par le HCR décrit les politiques et les procédures servant à identifier les réfugiés ayant besoin d'être réinstallés. Il ne traite pas de l'accueil et de l'intégration des réfugiés dans les pays de réinstallation. C'est pour cette raison que l'*Initiative pour l'intégration* a été lancée en 1999. Le présent manuel a été élaboré dans le cadre de cette initiative.

Il se veut à la fois un outil de planification et de perfectionnement professionnel pour ceux qui sont chargés de planifier, promouvoir, élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi des programmes et des stratégies visant à faciliter l'intégration des réfugiés invités à se réinstaller ou pour ceux qui s'intéressent à ces activités.

Ce manuel vise à :

- contribuer à soutenir les nouveaux programmes d'intégration et à renforcer les programmes établis;
- faire mieux comprendre le processus et les avantages de la réinstallation et de l'intégration par les gouvernements et les communautés ainsi que les organisations internationales œuvrant dans le domaine de la protection et de la réinstallation des réfugiés;
- servir de source d'information pour les pays qui envisagent de réinstaller des réfugiés.

Ce manuel a été rédigé pour un public varié, car l'intégration des réfugiés est souvent le fait d'un partenariat entre les gouvernements et des organisations non gouvernementales d'une part et les réfugiés et les communautés plus vastes d'autre part.

Il ne se veut pas un guide pratique pour ceux qui jouent un rôle de soutien direct auprès des réfugiés réinstallés. Cependant, bon nombre des principes et des approches qui y sont énoncés peuvent être utiles dans la prestation de services directs.

Ce manuel met l'accent sur l'intégration des réfugiés choisis dans le cadre d'un programme officiel de réinstallation, mais beaucoup des idées qui y sont présentées peuvent aussi être utiles à la planification de mesures concernant l'installation de réfugiés qui arrivent spontanément.

S'adapter à la diversité mondiale et la respecter

Les programmes de réinstallation des réfugiés se situent dans un contexte mondial diversifié. Les pays de réinstallation ont des structures gouvernementales et des environnements socio-économiques très différents de même qu'une expérience antérieure inégale en ce qui concerne le soutien aux réfugiés et aux migrants de cultures diverses.

Soucieux de respecter cette diversité, le présent manuel ne cherche pas à donner des instructions détaillées pour l'établissement de programmes d'intégration, pas plus qu'il ne cherche à prescrire de « bonnes » et de « mauvaises » manières d'aborder la tâche de la réinstallation des réfugiés. Il vise plutôt à offrir de l'information et des idées pour guider les pratiques dans ce domaine. Il énonce des conditions générales nécessaires à une réinstallation réussie et il cerne des questions cruciales à prendre en compte dans la planification.

Ce manuel s'inspire largement de l'expérience des pays de réinstallation et il présente des idées et des approches qui y ont été élaborées. Il présente aussi d'autres perspectives assorties de discussions sur leurs coûts et leurs bénéfices. Les lecteurs sont invités à évaluer l'applicabilité de ces approches à leur environnement local.

Comme la population mondiale des réfugiés est à la fois diverse et changeante, ce manuel ne donne pas d'informations sur des groupes particuliers de réfugiés. Cependant, une liste de ressources fournissant ces informations se trouve au début de ce volume, après la table des matières.

L'élaboration de ce manuel

Le manuel a été élaboré à partir de documents rédigés dans le cadre de la *Conférence internationale sur la réception et l'intégration des réfugiés réinstallés* qui s'est déroulée en Suède en avril 2001, sous les auspices du Conseil suédois de l'intégration. Un de ces documents consistait en une série de principes servant à guider l'intégration des réfugiés réinstallés (voir ci-dessous). Les points de vue d'un groupe de travail international et de spécialistes internationaux de l'intégration ont également été sollicités.





Réception et intégration : principes directeurs

LE PRÉSENT MANUEL se fonde sur les principes suivants, formulés et approuvés à la *Conférence internationale sur l'accueil et l'intégration des réfugiés réinstallés* qui a eu lieu en Suède en avril 2001 :

Préambule

Les réfugiés renforcent leur société d'accueil par leur diversité culturelle et les contributions qu'ils apportent. Nous affirmons que la réinstallation des réfugiés est efficace. En effet, la majorité des réfugiés réussissent à s'intégrer à leur communauté d'accueil, et le soutien et les services fournis par les gouvernements, par d'autres réfugiés, par les organisations non gouvernementales et le public ont généralement un effet positif.

La réinstallation est un instrument important de protection des réfugiés et une solution durable pour nombre d'entre eux. Ce n'est pas un substitut à l'asile, mais bien une manière complémentaire d'assurer la protection de personnes qui en ont besoin. La réinstallation offre aux réfugiés la possibilité de refaire leur vie et de devenir des membres à part entière de la société. Étant donné les besoins mondiaux et la réussite de la réinstallation comme solution durable, nous estimons qu'il faudra à l'avenir élargir son usage.

Le défi pour les États et pour le HCR consiste à s'assurer que la sélection des candidats à la réinstallation est effectuée avec impartialité, transparence et équité en fonction des besoins des réfugiés en matière de protection et de solution durable. Les États font face notamment au défi d'être inclusifs dans leurs critères de réinstallation et de ne pas exclure automatiquement certains groupes ou nationalités. Nous reconnaissons que la réinstallation n'est pas toujours la solution appropriée, mais il convient de la considérer

comme une partie intégrante d'une approche globale.

L'expérience de la réinstallation varie d'un pays à l'autre. Certains pays ont une expérience de la réinstallation alors que d'autres viennent de s'engager dans cette voie; mais tous les pays de réinstallation sont déterminés à favoriser un milieu propice à l'intégration des réfugiés, et sont disposés à tirer partie de leur expérience mutuelle. L'intégration se produit dans le cadre d'une politique nationale et d'un contexte culturel particulier, mais c'est essentiellement un processus personnel par lequel les réfugiés développent un sens d'appartenance, se font de nouveaux amis et parviennent à un respect réciproque dans leur nouvelle société.

Les principes généraux suivants guideront nos efforts en faveur de l'intégration des réfugiés.

Intégration

-] L'intégration est un processus permanent, mutuel et dynamique qui comporte de multiples facettes. « Du point de vue du réfugié, l'intégration exige la disposition à s'adapter au mode de vie de la société d'accueil sans avoir à perdre sa propre identité culturelle. Du point de vue de la société d'accueil, l'intégration exige que les communautés soient accueillantes à l'égard des réfugiés et que les institutions publiques répondent aux besoins d'une population diversifiée¹. »
-] L'intégration comporte de « multiples dimensions, dans la mesure où elle est liée à la fois aux conditions de participation et à la participation réelle du réfugié à tous les aspects de la vie économique, sociale, culturelle, civile et politique du pays de réinstallation et aux perceptions du réfugié, à l'accepta-

tion du réfugié par la société d'accueil et à son degré d'appartenance². »

-] Les possibilités qu'ont les réfugiés réinstallés de devenir citoyens et de jouir d'une participation égale et entière à la société constituent un engagement essentiel des gouvernements en faveur de l'intégration des réfugiés.
-] Le regroupement familial est essentiel à l'intégration des réfugiés. La présence des membres de la famille et les réseaux communautaires ethniques peuvent jouer un rôle clé dans l'intégration des réfugiés.
-] Une approche cohésive et comportant de multiples dimensions, qui s'appuie sur les familles, les communautés et d'autres réseaux, peut aider les réfugiés à reprendre espoir et à refaire leur vie.

Les réfugiés au cœur de la solution

-] Les réfugiés apportent des ressources et des compétences aux pays dans lesquels ils se réinstallent. Les sociétés d'accueil se trouvent renforcées et enrichies par leurs contributions.
-] La participation et le leadership des réfugiés sont essentiels à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme individuel de réinstallation et d'intégration.
-] À la base des besoins pratiques et tangibles des réfugiés se trouvent les besoins plus fondamentaux de dignité, de sécurité, de lien social et d'identité. Il faut combler à la fois ces besoins plus fondamentaux et les besoins matériels immédiats.
-] Il est important de permettre aux réfugiés d'utiliser leurs propres

ressources et leurs propres compétences pour s'entraider.

-] La satisfaction des divers besoins particuliers des réfugiés permettra d'améliorer les programmes de réinstallation et de favoriser l'intégration.

Renforcer les communautés d'accueil

-] Le renforcement des capacités communautaires en vue d'établir des partenariats équitables pour l'accueil et l'intégration des réfugiés fait appel à tous les secteurs de la communauté.
-] Les réfugiés s'intègrent eux-mêmes. La responsabilité des secteurs public, privé et communautaire consiste à agir à titre de facilitateur auprès des réfugiés pour créer un environnement dans lequel les gens se prennent en main.
-] Le public doit être informé rapidement et correctement sur l'arrivée de réfugiés. Les communautés d'accueil ont besoin de renseignements supplémentaires particuliers pour préparer l'arrivée de réfugiés. Les médias ont un rôle important à jouer.

Renforcer les partenariats

-] Il faut continuellement créer et renforcer des partenariats à multiples facettes entre les gouvernements, les réfugiés, les communautés, les organisations non gouvernementales et les bénévoles.
-] Il est important pour le processus de réinstallation de renforcer les relations entre ceux qui cherchent à identifier les réfugiés ayant besoin d'être réinstallés et les communautés où ils se réinstalleront.

¹ Traduction d'une adaptation de la *Politique d'intégration* (1999) du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE).

² CERE, *Politique d'intégration*, 1999

